

Aspects de la morphologie apalai dans les constructions d'appartenance

Eliane CAMARGO

*CELIA et NHII**

Bref aperçu historique¹

La première référence faite au groupe caribe apalai² est celle de Kerkoe qui relate sa rencontre avec le chef “Comaniana” (Okomayana) Amiacaré, à la Mission de Camopi, en 1760, comme l’indique Pierre Grenand³. Il est originaire de la région de la rivière Curua de Alenquer et des zones intermédiaires entre le Paru de Leste et le Maicuru (vers l'Amazone), et entre le Paru de Leste et le Jari (Frikel, 1958 : 139, 149). Cependant l’installation des Apalai sur le moyen Jari semblerait être

*Centre d'Etudes des Langues Indigènes d'Amérique et Noyau d'Histoire Indigène et de l'Indigénisme de l'Université de São Paulo.

Je tiens à remercier Pierre Grenand pour les informations transmises sur les Apalai, ainsi que Eithne Carlin, Gabriel Barbosa et Laurence Goury pour les suggestions apportées à ce texte.

¹ Cet aperçu est proposé, vu que les Apalai sont si peu connus en Guyane française.

² La signification de la dénomination 'apalai' n'est pas vraiment connue. Frikel (1958 : 125) reporte que ce terme proviendrait d'une langue tupi, peut-être le nheengatu, et signifierait ‘petit arc’, en référence aux arcs apalai qui étaient assez petits.

³ com. pers.

tardive⁴. Depuis le XVIII^e, ce groupe est souvent cité au côté des Wayana, autre groupe caribe, avec qui une fusion inter-ethnique est enregistrée dans la littérature ethnographique des voyageurs et postérieurement des ethnologues. Bien que le rapprochement contemporain entre ces deux groupes ait eu lieu après la 2^e guerre mondiale - surtout en raison de la baisse démographique rapide des premiers au cours du XX^e siècle⁵ -, c'est dans les années 60 qu'ils vont partager un même espace territorial sur le haut et moyen Paru de Leste (Brésil), région qui compte aujourd'hui dix-sept villages wayana-apalai⁶. Avec des Wayana, quelques Apalai immigrent vers l'Aletani (Guyane française⁷), où aujourd'hui, moins d'une trentaine, dont la majorité venue du Jari, s'est installée au village d'Antécume Pata.

Si du côté brésilien règne une hégémonie linguistique (et commerciale) apalai, il n'en est pas de même en Guyane, où les Apalai doivent parler le wayana, désormais la première langue de leurs descendants, qui n'ont qu'une connaissance passive de la langue paternelle (ou de leurs ascendants). Dans les années 50, P. Frikel (1958 : 126-27) note que, parmi les groupes visités, leurs membres, afin de se différencier des autres ethnies, distinguent entre “gens de la même langue et du même sang” et “gens différents” ; cette distinction est signalée, car les informateurs étaient conscients du mélange linguistique (vu que leur langue n'était plus celle des ancêtres) et consanguin (par les mariages inter-ethniques). Aujourd'hui, la réalité linguistique sur le Paru révèle que l'identité linguistique est transmise par le lignage paternel (E. Camargo, 1997 ; E. Camargo et P. Morgado, 2000). Sur le Maroni, l'apalai est peu parlé. À Antécume Pata, cinq frères consanguins le pratiquent entre eux, mais c'est au village Piliwa, formé d'une famille apalai, qu'il est parlé. Cependant, pour les descendants nés en Guyane, la scolarisation en wayana ne contribue pas à ce que ces jeunes aient un intérêt à la connaissance et à la pratique de la langue d'origine de leur père. Il me semble que dans un avenir proche la pratique de l'apalai en Guyane française sera révolue si une nouvelle migration, si petite qu'elle soit, ne se reproduit pas. Dans le

⁴ Pierre Grenand, com. pers. Lors d'une mission en 1915, Nimuendaju a visité trois villages apalai sur le Paru, où vivent 82 personnes. Il informe également de l'existence de ce groupe sur le haut Jari, et dans les sources de Curua de Alenquer. (Nimuendaju 1993: 142-143).

⁵ Pierre Grenand, com. pers.

⁶ Gabriel Barbosa, com. pers.

⁷ Il est intéressant de noter que les Wayana de la Guyane française désignent très souvent du terme de “Apalai” les Wayana qui proviennent du Brésil.

cas contraire, même la connaissance passive des descendants apalai tendrait à disparaître dans les prochaines générations.

Malgré la faible population qui ne dépasse pas 200 individus, sur le Paru de Leste, la langue apalai jouit d'un statut linguistique à part. Elle est devenue une *lingua franca*, dont se servent les différents groupes (Cachuyana, Tilio, Wayampi, Wayana) qui circulent dans cette région, et la langue de l'alphabétisation. De plus, elle est pratiquée par pratiquement tous les locuteurs wayana, donc presque cinq cents personnes la parlent sur ce fleuve. Cependant, l'apalai, comme tant d'autres langues amérindiennes de la région, reste en danger de disparition dans un futur proche.

La langue

Essentiellement étudié par Edward et Sally Koehn⁸, l'apalai reste sans aucun travail descriptif systématique. Ces études révèlent une morphologie préfixale et suffixale. Selon Spike Gildea (1998 : 26-27), le système verbal apalai est nominatif, présentant un système progressif dans toutes les constructions à l'"imperfectif" et un système **t-V-se**⁹ dans les constructions à l'accompli¹⁰. La nominalisation est extrêmement productive et certains des nominalisateurs proviennent des marqueurs de possessif, dont **-ry** serait le suffixe, phonologiquement conservateur, **-ø** et **-ny** en seraient des variantes (ibidem, 1998 : 119).

Dans l'étude qui suit, je présenterai l'emploi de ces suffixes possessifs dans les constructions d'appartenance. À partir des exemples analysés, on notera que ces marqueurs peuvent ne pas être des variantes, comme le suggère S. Gildea, car chacun d'eux, même celui qui n'est pas marqué phonologiquement, a une valeur sémantique propre qui révèle la relation que l'élément possesseur entretient avec l'élément possédé¹¹. Pour cette analyse, j'introduis deux autres suffixes qui apparaissent dans les constructions d'appartenance : **-pyry** et **-ty**. Le premier entre en combinaison avec le suffixe d'aliénabilité **-n{y}** > **n-pyry**, et indique un état "révolu" de l'élément possédé (un objet obsolète ou le 'non vivant' d'un élément animé), le second suffixe marque un collectif.

⁸ Membres missionnaires du *Summer Institute of Linguistics* (SIL), qui, pendant plus de 30 ans, ont travaillé auprès des Apalai.

⁹ *3POS-Base verbale-he*.

¹⁰ S. Gildea désigne ces systèmes respectivement par *imperfective* et *completive*.

¹¹ Les données présentées proviennent de différents séjours que j'ai réalisés au Brésil et en Guyane française, lors de travaux de terrain auprès des Wayana. La mission effectuée en Guyane (1999) a reçu le soutien financier de l'IRD-Cayenne.

Clés de lecture

La transcription suit le système phonologique de la langue (Edward Koehn & Sally Koehn, 1971)¹². Il est composé de six voyelles orales avec leurs correspondances nasales, à savoir : a, e, i, o, u, y (ce dernier graphème représente une voyelle centrale haute [i]), et de dix consonnes : p, t, k, h, s, z, x, r, w, j. Le coup de glotte est noté par “ h ”, la fricative palatale, conditionnée par la voyelle haute /i/, est indiquée par “ x ”.

Les suffixes possessifs

Dans les constructions d'appartenance, le terme déterminé reçoit les suffixes **-ø**, **-ry/-ru** et **-ny/-nu** qui renvoient, sémantiquement, à trois types de relation que l'élément possesseur entretient avec l'élément possédé. Ces marqueurs renvoient soit à une relation d'inhérence (éléments fondamentaux dans la vie socio-culturelle du groupe), soit à une relation d'inaliénabilité (éléments dont la relation entre possesseur et possédé est de dépendance), soit encore à une relation d'aliénabilité (éléments dont la relation entre possesseur et possédé est de non dépendance), comme le schématise le tableau ci-dessous :

relation inhérente	relation inaliénable	relation aliénable
-ø	-ry/-ru	-ny/-nu
<ul style="list-style-type: none"> •termes de : a) parenté b) partenaire de troc c) parties du corps d) relation affective avec un animal domestique e) objets f) plantation et graines 	<ul style="list-style-type: none"> •termes de : a) parenté b) parties du corps c) objets d) alimentation e) lieux f) maladie 	<ul style="list-style-type: none"> •termes de : a) parenté b) objets c) maladie

L'élément possesseur, qui se place à gauche de l'élément possédé, peut être représenté soit par un (groupe) nominal (1) soit par un marqueur de personne (2).

- (1) **orutua munku-ru** ‘fils de l'homme’
homme fils-INAL
- (2)a. **j-enu-ru** ‘mon œil’
1SG-œil-INAL

¹² Cette graphie est utilisée dans l'école (alphabétisation et matériel scolaire) et dans toute documentation évangélique divulguée sur le Paru de Leste.

- b. **y-tapyi-ny** ‘ma maison’
 1SG-maison-ALIEN
- c. **u-pupu-ru** ‘mon pied’
 1SG-pied-INAL

Les exemples en (2) illustrent des ajustements morpho-phonologiques très productifs dans la langue. Dans (2), seule la 1^{re} personne du singulier est concernée, à savoir : **j-**, **y-** (/i/), et **u-**. Les deux premières obéissent à la nature vocalique (2a), ou consonantique (2b) de la syllabe initiale du mot auquel elles sont préfixées. La troisième est en harmonie vocalique avec la voyelle postérieure "u" de la syllabe initiale du terme déterminé (2c).

En ce qui concerne la suffixation par harmonie vocalique des allomorphes de **-ry** et **-ny**, respectivement **-ru** et **-nu** s'associent au terme déterminé dont la voyelle de la dernière syllabe est "u" (1, 2a, 2c). Malgré la non spécificité phonologique des éléments dans la relation inhérente, je l'indique par le morphème **-ø**.

Les données fournies montrent que contrairement aux éléments concernés par les relations inaliénable et aliénable, ceux de la relation inhérente sont restreints. De ces éléments, la parenté est celle touchée par toutes ces relations, ce qui est remarquable sémantiquement. La parenté est, en général, conçue comme indissociable de l'élément possesseur, or, en apalai, la morphologie marque l'un des termes dans la relation d'aliénabilité. Cette morphologie offre l'occasion d'un questionnement sur la distinction entre 'possession inaliénable' et 'possession aliénable' : sur quels critères morphologiques et/ou sémantiques les éléments doivent-ils être classés ? Pour cette étude, j'ai opté pour un critère morphologique, qui montre que certains éléments sont dans une relation, alors qu'on les attendrait dans une autre. Problématique qui concerne d'autres langues, comme le signale Th. Payne (1997 : 105) à propos des faits culturels qui interviennent dans le traitement syntaxico-sémantique des éléments dans les constructions de possessif

there are a few items that semantically seem to go with one class, but which are grouped with the other class for no apparent reason: e.g., a language may treat rocks as inalienable and brothers as alienable.

D'ailleurs, Denis Creissels (1995 : 93) écrit que

le fonctionnement de la distinction entre “possession inaliénable” et “possession aliénable” dans les langues où cette distinction est reconnue n'a pas encore été expliqué de façon vraiment satisfaisante.

Les éléments inhérents

Trouver des termes de parenté et des parties du corps parmi les éléments qui sont liés à l'individu par nature est un fait courant. Cependant, dans cette culture, la flèche, l'abattis, entre autres, sont aussi concernés par la relation d'inhérence. Cette relation regrouperait les éléments "essentiels" de la vie socio-culturelle des Apalai¹³. Si on regarde les termes de parenté concernés par cette relation, on remarque les membres constitutifs d'un *pata*, c'est-à-dire une 'unité domestique'¹⁴. Peut-être ce serait les éléments fondamentaux pour l'organisation sociale, ceux qui seraient vitaux pour la vie (les termes des parties du corps), les armes qui sont les instruments belliqueux pour ce peuple guerrier et finalement, comme peuple agriculteur, l'abattis et les graines pour l'agriculture.

Termes de parenté

La parenté réelle ou d'alliance fonde les groupes sociaux et la consanguinité scelle des liens forts. En apalai, les termes de parenté concernés par le marquage qui renvoie à une relation d'inhérence sont ceux qui montrent un lignage direct (père, mère) et un collatéral (frère aîné, cousin, époux¹⁵). En ce qui concerne l'oncle maternel, il est un beau-père potentiel.

Du point de vue morphosyntaxique, tous les termes de parenté requièrent obligatoirement la présence d'un élément déterminant qui représente le possesseur. Par exemple, dans "le père de X" (*père), il faut toujours désigner l'élément "X", qui est représenté soit par l'indice personnel (3-8), soit par un nominal (1).

- (3)a. **j-umy-ø** 'mon père'
 b. **o-my-ø** 'ton père'
 c. **z-umy-ø** i-tapyi-tao 'son père est chez lui'
 3SG-père-INHE 3SG-maison-LOC
- (4)a. **u-rui-ø** 'mon frère aîné'
 b. **o-rui-ø** 'ton frère aîné'
 c. **i-rui-ø** 'son frère aîné'

¹³ Pour le concept de possession inhérente, voir Miller & Johnson Laird, 1976 : 558-562.

¹⁴ Un *pata* 'idéal' d'un Ego masculin serait donc composé de ses parents consanguins, de son oncle maternel, qui est son beau-père potentiel, de son beau-frère, de son épouse ainsi que de son frère aîné. Je ne suis pas en mesure d'analyser le rôle du frère aîné.

¹⁵ Dans cette société de type dravidien, le cousin est un allié et correspond potentiellement au beau-frère d'Ego masculin, et à l'époux d'Ego féminin. L'oncle maternel est un beau-père potentiel.

- (5)a. **y-nio-ø** 'mon époux'
 b. **o-nio-ø** 'ton époux'
 c. **i-nio-ø** 'son époux'
- (6)a. **y-kono-ø** 'mon beau-frère', 'mon cousin' (Ego masculin parlant)
 b. **e-kono-ø** 'ton beau-frère'
 c. **a-kono-ø** 'son beau-frère'

Les termes qui désignent 'mère' et 'oncle maternel' sont marqués par une morphologie assez irrégulière. Avec 'mère', seule la 1^{re} et la 2^e personne du singulier et du pluriel sont en relation inhérente avec le terme déterminé (7a-d). En revanche, la 3^e personne (7e) est marquée par le suffixe qui renvoie à une relation d'aliénabilité **-ny** (7e). Avec le terme qui désigne l'oncle maternel¹⁶ (8), la relation d'inhérence est restreinte à la 1^{re} personne (8a). Par ailleurs, c'est la relation d'inaliénabilité (*cf.* plus loin 25) qui est marquée :

- (7)a. **a-ja-ø**¹⁷ 'ma mère'
 b. **a-sa-ø**¹⁸ 'ta mère'
 c. **ky-se-ø** 'notre mère' (1pl. incl.)
 d. **a-sa-ø-komo** 'votre mère'
- e. **ø-je-ny** **tupito-po** 'sa mère est à l'abattis'
 3SG-mère-ALIEN abattis-LOC
- (8)a. **e-o-ø** 'mon oncle' (maternel)
 1SG-oncle.maternel-INHE
- b. **e-o-ry**¹⁹ 'ton oncle'
 2SG-oncle.maternel.INAL

De la morphologie suffixale en (8), deux hypothèses émergent :

(i) la 1^{re} personne a connu une réduction syllabique, phénomène assez répandu dans les langues caribes (S. Gildea, 1995), d'où l'absence du suffixe **-ry** ;

¹⁶ La construction avec le terme qui désigne l'oncle paternel n'a pas été attestée.

¹⁷ On note une phonologie assez intéressante pour la base lexicale 'mère'. On pense à l'évolution du passage de la coronale /s/ à la palatale [j], comme l'illustre langage des chants de guerre wayana (dans ce volume). Par la construction *tj-se* (3POS-mère) 'sa propre mère', on retrouve la forme de base *-se* conservée dans (5b-d).

¹⁸ Du point de vue morphologique, on note une neutralisation phonologique pour les marqueurs de la 1^{re} et de la 2^e personne du singulier.

¹⁹ Voir note précédente.

(ii) seule la 1^{re} personne peut entretenir une relation privilégiée avec l'oncle maternel, qui dans une société du type dravidien comme l'apalai, représente le gendre potentiel.

Par ailleurs, les indices de 1^{re} et 2^e personne présentent une forme phonologique /e/. Seul le marquage d'inhérence ou d'inaliénable distingue la 1^{re} personne de la 2^e.

En ce qui concerne les exemples dans (7), la 1^{re} et la 2^e personne connaissent un même marqueur morphophonologique, /a/. Cependant, dans ce cas précis, la distinction est faite par la consonne du radical du mot qui a subit des changements phonétiques : /j/ → /s/

Cette morphologie semblerait indiquer que le groupe social apalai serait par nature composé d'un lignage direct (père, mère), et d'un lignage collatéral, où les germains (le frère aîné) et les cousins (beau-frère) seraient représentés.

Partenaire de troc

La littérature ethnologique caribe fait très souvent référence aux médiateurs de troc entre groupes distincts. En apalai, le terme **epe**, traduit par 'ami', garde la référence d'un réseau de troc, indiquée par la morphologie comme une relation inhérente.

- (9)a. **j-epe-ø** 'mon ami', 'mon partenaire de troc'
 b. **Arine epe-ø** '(le) partenaire de troc d'Ariné'

Parties du corps

Seulement trois termes concernant les parties du corps²⁰ ont été relevés parmi les éléments inhérents :

- (10)a. **j-eano** 'mon cœur'
 b. **y-mone** 'mon bas ventre'
 c. **z-oko** 'son corps'²¹

²⁰ Plusieurs termes qui font référence aux parties du corps présentent une réalisation phonétique au générique et une autre au spécifique. En ce qui concerne le 'cœur', au générique il est désigné par *oano* alors qu'au spécifique c'est *-eano*, comme dans (10a), donc la construction **j-oano* n'est pas acceptée.

²¹ Construction acceptée sur le Paru (Brésil) et refusée sur le Maroni (GF). Les Apalai, habitant sur le Maroni proposent une construction marquée par la forme aliénable, comme en wayana : **i-pu-no** (3sp-corps-ALIEN) 'son corp'.

Animal domestique

Le terme générique qui désigne les animaux domestiques / domestiqués est le seul retenu dans ce type de relation :

- (11)a. **j-eky-ø** 'mon animal domestique'
 b. **o-eky-ø** 'ton animal domestique'

Les termes spécifiques ne sont pas admis dans une construction génitivale, d'où l'agrammaticalité de (11c) qui renverrait à un animal domestique, 'chien', de (11d), qui réfère à un gibier, par exemple le 'singé atèle'. Mais, le terme générique pour gibier n'est pas non plus accepté dans la relation de possessif (11e) :

- c. ***y-kaikuxi** 'mon chien'
 d. ***i-meku** 'son singé atèle'
 e. ***j-onokyro** 'mon gibier'.

Arme, plantation, graines

Les éléments nécessaires à la survie de ce peuple pêcheur, agriculteur et collecteur sont insérés par nature à l'entité apalai : d'une part, la 'flèche' **pyrou** utilisée pour la chasse aux oiseaux et pour la pêche²² (12), d'autre part, le lieu, l'abattis **tupito** (13a), et le produit, les graines (13b), pour sa culture :

- (12) a. **i-pyre-ø** 'sa flèche'
 b. **Arine pyre-ø** 'la flèche d'Arine'
 c. **loroko pyre** 'empoisonement direct' (*lit.* la flèche de *loroko*²³)
- (13) a. **o-tupi-ø** 'ton abattis'
 b. **j-uhme-ø** 'mes graines'

Les éléments inaliénables

Parmi les éléments inaliénables, la quasi totalité des termes référant à la parenté ou aux parties du corps est répertoriée. Des objets, des lieux, des aliments y sont également inventoriés.

²² La canne à pêche ainsi que le filet font partie des nouveaux outils de pêche des Apalai d'aujourd'hui.

²³ Jean Chapuis, qui étudie les Wayana, définit les *jolok* comme 'toute entité considérée comme appartenant au Monde Autre, et, dans un sens plus restreint, s'applique à celles de ces entités que manipulent les *pïjai* (1998 : 697). C'est-à-dire, celles qui manipulent le *pyaxi* ('le chamane' en apalai).

La relation d'inaliénabilité est indiquée par le suffixe **-ry** ou son allomorphe **-ru**.

Termes de parenté

Parmi les termes de parenté inventoriés, on note une représentation plus importante du lignage direct : la famille, le grand-père, le fils, le petit-fils :

ligne directe

- (14)a. **y-tamu-ru** 'mon grand-père'
 b. **a-tamu-ru** 'ton grand-père'
 c. **i-tamu-ru** 'son grand-père'
- (15)a. **y-munku-ru** 'mon fils'
 b. **i-munku-ru** 'son fils'
- (16)a. **j-eNxi-ry**²⁴ 'ma fille'
 b. **o-eNxi-ry** 'ta fille'
 c. **ø-eNxi-ry** 'sa fille'
 d. **Arine ø-eNxi-ry Makapa se mana** '(la) fille d'Ariné apprécie Macapa'
 Arine 3SG-fille-INAL Macapa apprécier 3SG
- (17)a. **y-pa-ry** 'mon petit-fils', 'ma petite-fille'
 b. **o-pa-ry** 'ton petit-fils', 'ta petite-fille'
- (18)a. **o-weky-ry** 'ta famille'
 b. **i-weky-ry** 'sa famille'
 c. **Arine weky-ry** 'la famille d'Ariné'

La famille consanguine est spécifiée par une composition, où le terme 'sang' **munu** apparaît :

- d. **weky-ry y-munu-ru** 'ma famille de sang' (*lit.* 'famille de mon sang')
 famille-INAL 1SG-sang-INAL

ligne collatérale (germains)

- (19)a. **y-pi-ry** 'mon frère' (pour l'Ego féminin)
 b. **o-pi-ry** 'ton frère'
 c. **i-pi-ry** 'son frère'
- (20)a. **y-paxi-ry** 'ma sœur aînée' (pour l'Ego féminin)
 b. **a-paxi-ry** 'ta sœur aînée'
 c. **i-paxi-ry** 'sa sœur aînée'

²⁴ Par commodité graphique, je signale avec la consonne nasale en majuscule que la voyelle qui la précède est une voyelle nasale (ṽ).

- (21)a. **w-oryxi-ry** ‘ma sœur’ (pour l'Ego masculin)
 b. **o-oryxi-ry** ‘ta sœur’
 c. **a-oryxi-ry kana ano-nko** ‘sa sœur est en train de cuisiner du poisson’
 3SG-sœur-INAL poisson cuisiner-PROG

alliés, connectés au groupe de parenté à travers le mariage

- (22)a. **y-pani-ry** ‘mon beau-fils’
 b. **a-pani-ry** ‘ton beau-fils’
 c. **i-pani-ry** ‘son beau-fils’
- (23) **serae i-meretamu-ru tankye mana** ‘son beau-père²⁵ est content aujourd'hui’
 aujourd'hui 3SG-beau.père-INAL content 3SG (d'un Ego masculin)
- (24)a. **(ø)-ohpy-ry**²⁶ ‘ma sœur’, ‘ma belle-mère’
 b. **e-ohpy-ry** ‘ta sœur’, ‘ta belle-mère’
 c. **a-ohpy-ry** ‘sa sœur’, ‘sa belle-mère’
 d. **kwa-ohpy-ry** ‘notre sœur’, ‘notre belle-mère’ (incl.)

L'exemple (8) a montré que la relation entretenue entre une personne et son oncle maternel (le beau-père potentiel) est considérée inhérente uniquement à la 1^{re} personne. Par ailleurs, c'est une relation d'inaliénabilité qui est marquée:

- (8) **e-o-ø** ‘mon oncle’
- (25)a. **e-o-ry** ‘ton oncle’
 b. **a-o-ry** ‘son oncle’
 c. **ku-o-ry** ‘notre oncle’ (incl.)
 d. **yna a-o-ry** ‘notre oncle’ (excl.)
 e. **e-o-ry-komo** ‘votre oncle’
 f. **a-o-ry-komo** ‘leur oncle’

Parties du corps

La plupart des termes qui désignent les parties du corps sont classés dans l'inaliénabilité, dont :

- (26) a. **a-apo-ry**²⁷ ‘ton bras’
 b. **j-ema-ry** ‘ma main’
 c. **j-ere-ry** ‘mon foie’

²⁵ On retrouve le nom *tamu* 'grand-père' dans *meretamu*.

²⁶ L'élément entre parenthèses renvoie à une hypothèse d'un marquage de la relation d'inhérence.

²⁷ En apalai, on observe des changements phonétiques entre l'acception sémantique d'un terme au générique et d'un terme spécifique. Plusieurs termes qui réfèrent aux parties du corps présentent une forme au générique et une autre, bien que légère, au spécifique. *opo* désigne le 'bras' au générique, alors que *-apo-ry* (26a) le désigne au spécifique. La voyelle initiale du mot 'bras' au générique /o/ passe à /a/ lors de son emploi au spécifique : a → o.

- d. **i-mpa-ry**²⁸ ‘son dos’
 e. **j-ehpy-ry** ‘mes os’
 f. **k-e-ry** **tymotase** ‘nos dents sont pourries’
 1PL (incl)-dent-INAL pourri(e)
 g. **j-upuhpy-ry** **jetuno** ‘j’ai mal à la tête’ (*lit.* ma tête a mal)
 1SG-tête-INAL douleur
 i. **a-pana-ry** **sikuro-me** ‘ton oreille est sale’
 2SG-oreille-INAL sale-ETAT
 j. **j-euna-ry** **tapure** ‘mon nez est bouché’
 1SG-nez-INAL bouché
- (27) a. **y-nu-ru** ‘ma langue’
 b. **o-enu-ru** ‘ton œil’
 c. **i-pupu-ru** ‘son pied’
 d. **Samore waku-ru** ‘le ventre de Chamore’
 Samore ventre-INAL

Objets

On relève le canot, le hameçon et le pagne féminin (de port obligatoire, selon des témoignages oraux) parmi les éléments inaliénables :

- (28) a. **a-kana-ry**²⁹ ‘ton canot’
 b. **orutua kana-ry** ‘le canot de l’homme’
- (29) a. **j-oka-ry** ‘mon hameçon’
 b. **orutua oka-ry** ‘le hameçon de l’homme’
- (30) a. **y-weju-ru** ‘mon pagne’ (féminin)
 b. **Pipina weju-ru** ‘le pagne de Pipina’

Alimentation

Deux aliments, faits à base de manioc, sont indiqués comme des éléments nécessaires aux Apalai : la boisson fermentée, de fort prestige dans cette société, et la cassave.

²⁸ *mypa* est le terme générique pour le dos. Dans une construction génitive, ce lexème perd la voyelle intersyllabique et se réalise *-mpa*.

²⁹ Dans la construction de possessif, le lexème *kanawa* ‘canot’ subit une réduction syllabique, et perd la dernière syllabe *kanawa* → *-kana-* : *i-kana-ry* (3sg-canot-INAL) ‘son canot’. On note que la réalisation avec une voyelle longue, *i-kaana-ry*, est possible selon les dialectes.

Les boissons fermentées regroupent, entre autres, le cachiri et le sacoura (boisson faite à base de cassave moisie), qui sont consommés en grande quantité par chaque individu³⁰.

- (31) a. **j-oku-ru** 'ma boisson fermentée'
 b. **a-oku-ru** 'ta boisson fermentée'
 c. **a-oku-ru** 'sa boisson fermentée'

La cassave, aliment végétal par excellence, accompagne tous les repas, et compose, avec l'aliment animal, le repas idéal.

- (32) a. **j-u-ru**³¹ 'ma cassave'
 b. **o-u-ru** 'ta cassave'
 c. **z-u-ru** 'sa cassave'

Lieux d'habitation, chef du village

La morphologie révèle que l'entité apalai est en relation de dépendance à l'égard des lieux d'habitation **osa** 'village', **pata** 'unité domestique'³² et du chef fondateur du village :

- (33) a. **jarake esa-ry** 'le village de Jaraké'
 b. **jarake pata-ry** 'l'unité domestique de Jaraké'
- (34) **u-tuisa-ry** 'mon chef du village'
 1SG-chef du village-INAL

Maladie

Dans une construction génitive, le terme qui désigne maladie au générique, **yonoroku**, et l'hallucination, **rowo**, reçoivent le marquage d'inaliénabilité ; il n'en est pas de même pour les maladies au spécifique (**pixuku** 'diarrhée', **xinoko** 'rhumatisme', **maxi** 'problèmes respiratoires (dont la toux, le catarrhe)') :

- (35) a. **karaiwa ynoroku-ru** 'maladie des Blancs' (la grippe, par exemple)
 blanc/brésilien maladie-INAL

³⁰ Rares sont les cas de non consommation de cette boisson. Sa non prise est très souvent renvoyée à des problèmes de 'santé'.

³¹ Lorsque Frikel (1958 : 128-27) essaye d'expliquer les dénominations des différents groupes caribes des Guyanes, il cite *ari-kurú* (cassave-eau/fleuve) 'fleuve Cassave', terme qui désignerait le fleuve Amazone chez les Arikyana. Ceci nous fait penser que le nom de la cassave ne serait probablement pas un emprunt à l'espagnol. Il s'agirait d'un terme d'origine caribe. La syllabe "ri", du terme *ari* 'cassave', correspondrait au marquage d'inaliénabilité *-ry*, ce qui me permettrait de reconstruire la forme segmentée *a-ri* (cassave-INAL) 'sa cassave'. Cette construction corroborerait l'analyse proposée par S. Koehn (1994:42), identique à celle présentée dans (32).

³² Un village est constitué de plusieurs unités domestiques, *pata* ; chacun de ces *pata* a un chef (*typatakemy*), qui peut être la personne la plus âgée ou la plus importante politiquement. Le chef du village est son fondateur.

- b. **xixi rowo-ry** 'mal de tête causé par le soleil trop fort'
soleil hallucination-INAL

Les éléments aliénables

Parmi les éléments avec lesquels les Apalai se sentent détachés, on compte des objets, des vêtements, ainsi que quelques termes de parenté ; la relation est alors indiquée par la suffixation de **-ny** ou **-nu**.

Objets

Contrairement au pagne féminin (30), traité comme un élément inaliénable, le pagne masculin³³ est considéré comme un élément aliénable. Il en est de même pour certains objets, comme le couteau, le moteur, le verre :

- (36) a. **y-mety-ny** 'mon pagne' (énoncé par un homme)
b. **y-zamala-ny** 'mon cache-sexe' (énoncé par un homme)
- (37) a. **a-rato-ny** 'mon couteau'
b. **i-pape-ny** 'son livre'³⁴
c. **i-kopu-nu** 'son verre' (Koehn, 1994:45)
d. **o-moto-ny** 'ton moteur' (Koehn, 1994:45)
e. **i-meza-ny** 'sa table' (Koehn, 1994:45)
- (38) a. **y-tapyi-ny** 'ma maison'³⁵
1SG-maison-ALIEN

Ce suffixe peut présenter une réduction vocalique lorsqu'un autre suffixe s'associe à sa droite (voir plus loin, 41c, 52). Dans la réalisation phonétique, la nasale /n/ nasalise la voyelle qui la précède.

- b. **i-tapyi-n-komo** 'leur maison'
3SG-maison-ALIEN-PL

Maladie

Parmi les différents types de fièvre distingués par les Aparai, seule la fièvre ininterrompue chez le nouveau-né est marquée par l'aliénabilité. Elle est, d'ailleurs, attribuée à des agents extérieurs, les **joroko**³⁶.

- (39) **ipoi**³⁷-ny 'son état fébrile'

³³ Les Apalai disent qu'autrefois les hommes ne portaient pas de cache-sexe.

³⁴ Les lexèmes dans (37b-e) sont probablement des emprunts aux langues européennes.

³⁵ Emprunt à une langue tupi ou au nheengatu.

³⁶ Voir note 22.

³⁷ Je ne suis pas en mesure de fournir l'étymologie de *ipoi-*, mais il pourrait dériver de *poeto* 'enfant'.

Termes de parenté

Dans cette relation de non dépendance, ce sont les termes qui désignent les germains du même sexe et la 'mère', lorsque celle-ci fait référence à la 3^e personne.

- (40)a. **j-akoro-ny** 'mon frère', 'ma sœur' (du même sexe³⁸)
 b. **a-akoro-ny** 'ton frère, ta sœur'
 c. **z-akoro-ny urakana-nko** Son frère est en train de pêcher
 3SG-frère-INAL pêcher-PROG

Les exemples dans (7) ont montré que la relation d'inhérence avec la 'mère' concerne uniquement la 1^{re} et 2^e personne. En revanche, seule la 3^e reçoit un traitement morphologique. C'est le marqueur d'aliénabilité qui est requis (41-43). Dans les constructions avec le pronominal, **yna** 'nous exclusif' (41a), ou avec un nominal (42), la forme composée **e-ny** (mère-ALIEN) 'sa mère'³⁹ est de rigueur. Examinons les exemples qui requièrent ce suffixe d'aliénabilité :

- (41)a. **yna e-ny** 'notre mère' (excl.)
 b. **ø-je-ny tohrame mana** 'Sa mère est allongée (dans le hamac)'
 3SG -mère-ALIEN coucher 3SG
 c. **ø-je-n-komo** 'leur mère'
 3SG-mère-ALIEN-PL
- (42)a. **Arawaje e-ny** 'la mère d'Arawaje'
 b. **poeto e-ny** 'la mère de l'enfant'
 c. **y-munku-ru⁴⁰ e-ny** 'la mère de mon fils'
- (43)a. **y-pa-ry e-ny** 'ma belle-fille'
 b. **a-pa-ry e-ny** 'ta belle-fille'
 c. **i-pa-ry e-ny erohno-nko mana** 'Sa belle-fille est en train de travailler'
 3SG-petit.fils-INAL mère-ALIEN travailler-PROG 3SG

La construction qui désigne 'belle-fille' est une base composée, qui littéralement signifie 'la mère de mon/ton/son petit-fils'. La référence à la belle-fille par une relation d'aliénabilité peut se comprendre dans la mesure où dans une société uxorilocale, c'est la belle-fille qui retire le fils de chez sa mère pour vivre avec elle dans son entourage parental.

³⁸ Gabriel C. Barbosa a recueilli, auprès des Apalai, des correspondants différents pour *-akoro-*. Selon lui, ce terme désigne le 'frère cadet' d'un Ego masculin ou la 'sœur cadette' d'un Ego féminin, (com.pers.).

³⁹ À titre d'information, en wayana, la forme *-je* désigne 'mère'. On la retrouve en apalai en *-ja* (cf. 7a) qui apparaît marquée à 1^{re} personne du singulier : *a-ja* 'ma mère'.

⁴⁰ Il n'existe pas d'étude exhaustive ni sur les réalisations phonétiques ni sur le système phonologique apalai. Cependant, certains locuteurs prononcent *muNku* comme [mũmku].

Lexicalisation

Dans la formation de mots, cette construction génitive **eny** 'sa mère' s'est lexicalisée et son emploi paraît exprimer la notion de protection, de réceptacle, aussi bien dans le sens propre que dans le sens figuré, comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

- (44) a. **oky eny** 'canot à boisson'
 b. **oremi eny** 'calebasse, utilisée pour des incantations ou des prosopopées'
 c. **oroko eny** 'range-plumes' (boîte d'usage masculin)
 d. **rato eny** 'range-couteau'
 e. **susu eny** 'soutien gorge'
- (45) a. **ihpo-ry eny** 'puits d'eau' (des fleuves)

Semblable à celle présentée dans (43c), la construction (45) pourrait être interprétée littéralement par "(la) mère des êtres aquatiques". Il s'agit d'une lexie où la construction entière fait référence aux 'puits d'eau des fleuves' où, selon la croyance apalai (mais aussi wayana) les êtres aquatiques mythiques de grande taille vivent⁴¹.

Particularités d'emploi de -ry et de -ny

Dans une construction génitive, la commutation des suffixes **-ry** et **-ny** est restreinte ; les champs sémantiques de valeur d'aliénabilité ou d'inaliénabilité qui est assignée se maintient :

- (46) a. **j-apo-ry** 'mon bras'
 b. **j-apo-ny** 'mon banc'
- (47) a. **j-upo-ry** 'mon vêtement intime'
 b. **j-upo-ny** 'mon vêtement' (le pagne pour hommes et femmes)
- (48) a. **y-joroko-ry** 'mon principe vital'
 b. **y-joroko-ny** 'mon image en dehors de mon corps'

Des bases lexicalement différentes peuvent avoir un même signifié en français. En apalai, deux termes lexicalement différents font référence à des 'objets' (des vêtements, par exemple). Chacun de ces termes reçoit l'un des suffixes, qui renvoie soit à l'inaliénabilité (49a), -qui, dans ce cas, réfère à des affaires vitales-, soit à l'aliénabilité (49b), qui réfère à des objets non nécessaires au possesseur.

- (49) a. **y-moromo-ry** 'mes affaires'
 b. **y-kyryry-ny** 'mes affaires'

⁴¹ Le terme qui désigne le 'ruisseau' semble également dériver de *ipo* 'être(s) aquatique(s)' : *ipori-ry kononto* 'grand ruisseau'.

Combinaison entre -n{y} et -pyry

La valeur syntaxico-sémantique du suffixe **-pyry** est celle d'un nominalisateur du passé⁴² glosé PART(ICIPE), comme le signale S. Gildea (1998:130), citant les travaux de E. et S. Koehn (1986:91), dont (50) est un extrait :

- (50) **o-ny-mero-pyry** 'Ce que tu as écrit'
2 SG-NSR-écrire-PART

Par ailleurs, associé au morphème d'aliénabilité **-ny**, la combinaison **-n{y}-pyry** paraît marquer un "état revolu" de l'élément possédé :

- (51) a. **tapyi** 'maison'
b. **y-tapyi-ny** 'ma maison'
c. **y-tapyi-ny-pyry** 'ma maison abandonnée'
1 SG-maison-ALIEN-PART

Dans certains cas de formation de mot, cette combinaison **-n{y}-pyry** est incorporée et la construction est interprétée par une lexicalisation :

- (52) **i-nio-n-pyry** 'veuf', 'ex-époux' (*lit.* 'celui qui a été un époux')
3SG-époux-ALIEN-PART

Bien que les exemples (50-52) montrent **-pyry** comme un morphème grammatical, cette lecture morphologique ne doit pas être généralisée à toutes constructions ou lexèmes qui présentent cette suite syllabique. La syllabe **-py** peut appartenir à la base lexicale (53a), et, dans la construction de possessif, cette base peut recevoir le marquage d'inaliénable (53b-c), ce qui forme la suite **...py-ry** :

- (53) a. **okepy** 'cadavre'
b. **ø-ekepy-ry** 'son cadavre' (**eke-pyry*)
c. **j-ekepy-ry** 'mon cadavre' (**j-eke-pyry*)

(53c) fait référence à celui d'un membre de la famille de l'énonciateur.

De ces exemples on relève d'une part que **-pyry** s'associe aussi bien à une forme verbale (50) qu'à une forme nominale (51-52). Mais dans ce dernier cas, la marque de relation aliénable⁴³ intervient. D'autre part, il

⁴² Cette valeur de participe passé est clairement illustrée dans l'énoncé *tupito arykah-pyry* (abattis / planter-*pyry*) 'il est planté dans l'abattis' ou 'l'abattis est planté', dans le sens où les boutures ont été plantées dans l'abattis.

⁴³ Les marqueurs des autres relations n'ont pas été attestés avec ce suffixe.

est intéressant de comparer (52) avec (5c), où la construction qui renvoie à '(son) époux', est marquée par la relation d'inhérence. Dans ce cas, on réfère au 'vivant' de la personne, alors que pour référer au 'non vivant de cette personne', le marqueur d'aliénabilité est nécessaire, suivi du suffixe **-pyry**, comme le montre plus loin l'exemple (60).

Le collectif -ty

À part ce marquage qui caractérise différents types de relation d'appartenance, le terme déterminé reçoit un autre suffixe qui renvoie à un quantificateur. **-ty** marque un collectif et apparaît suffixé à des éléments qui sémantiquement représentent des non comptables (54-56). Il est courant en apalai de dire **poeto-ty** (enfant-COL) pour référer à un groupe d'enfants ou aux enfants en général⁴⁴ :

- (54) a. **j-epi-ty** 'mes remèdes'
 b. **okoi epi-ty** 'remèdes contre (morsure de) serpent'
 serpent remède-COL
 c. **munu-imo epi-ty** 'remèdes contre l'hémorragie menstruelle'
 sang-AUG remède-COL
- (55) a. **j-o-ty** 'mes aliments'
 b. **o-o-ty** 'tes aliments'
 c. **z-o-ty** 'ses aliments'
- (56) a. **i-mi-ty** 'ses nerfs', 'ses veines', 'ses racines'
 b. **j-uNze-ty** 'mes cheveux' (*j-uNze-hpo)
 c. **y-po-ty** 'mes poils' (générique)
 d. **j-umo-ty** 'mes poils pubiens'
 e. **j-epixipo-ty** 'mes sourcils'

Dans la relation d'appartenance, le terme pour 'cheveu' **uNzehpo** requiert l'indicateur de collectif (56b). Ce même suffixe marque certains termes de parenté :

- (57) **i-no-ty** 'sa grand-mère' (*lit.* ses grand-mères)
 (58) **etyh-ty** 'belle-sœur' (*lit.* mes belle-sœurs, entre femmes)
 (59) a. **y-py-ty** 'mon épouse' (*lit.* mes épouses)
 b. **o-py-ty** 'ton épouse'
 c. **i-py-ty** 'son épouse'

Tout comme dans (52), la combinaison **-n{y}-pyry** associée au terme qui fait référence au conjoint, apporte le sens de "dépourvu". Si dans

⁴⁴ La construction *poeto-ty* est rendue en portugais par 'criança da', tout comme (54) 'remediarada'.

(52), c'est l'homme qui reste sans épouse, dans (60) c'est la femme qui est dépourvue d'époux.

(60) **i-py-ty-n-pyry** 'veuve', 'ex-épouse'

Considérations finales

L'analyse de ces différentes constructions d'appartenance, basée sur un critère morphologique, révèle essentiellement trois types de relation d'appartenance : l'inhérence, l'inaliénable et l'aliénable. Le paramètre morphologique révèle encore que certains éléments se trouvent dans une classe alors que l'on attendait dans une autre. Par exemple certaines parties du corps se trouvent parmi les inhérents comme le 'cœur', ou parmi les inaliénables, comme le 'pied'. Les termes de parenté sont les plus représentatifs, dans le sens qu'ils sont, d'une part, présents dans toutes les classes : 'père' est considéré comme élément inhérent, alors que le 'fils' est conçu comme inaliénable, et le/la 'frère/sœur' (énoncé par quelqu'un du même sexe) est renvoyé aux éléments aliénables. D'autre part, certains termes de parenté présentent un marquage qui relève de ces différents types de relation. Il est en rapport avec la personne, qu'il s'agisse de la 1^{re} et 2^e personne (7) ou seulement de la 1^{re} personne (8), ce qui peut révéler une relation privilégiée entre ces personnes et l'élément possédé. Les autres éléments sont distribués de façon plus régulière. Je propose ci-dessous une schématisation selon la nature de la personne dans les termes qui relèvent de la relation inhérente :

(a) seulement à la 1^{re} personne du singulier. Le terme de parenté **eo** 'frère de la mère' est le représentant ;

(b) seulement à la 1^{re} et à la 2^e personne du singulier et du pluriel. Le terme qui désigne 'mère' est le seul à subir cette règle : **aja** 'ma mère' et **asa** 'ta mère' ;

(c) toutes les personnes. À la différence de (a-b), où uniquement ces deux termes de parentés sont répertoriés, on trouve dans (c) différents termes de parentés (père **-umy**, 'frère aîné' **-rui**), des parties du corps ('cœur', 'bas ventre'), mais aussi certains éléments de l'agriculture ('abattis' **tupito**, 'graines' **uhme**), et l'arme ('flèche' **pyrou**).

Il existe une combinaison entre le type d'appartenance inhérente et inaliénable, pour (a) et d'appartenance inhérente (1^{re} et 2^e personne) et

aliénable (3^e personne), pour (b)⁴⁵. Pour d'autres termes, comme c'est le cas de certains termes de parenté, des comportements socioculturels auraient pu être la base d'une grammaticalisation, comme le montre le marquage d'inaliénabilité pour les germains du même sexe (40). Cependant, le critère sémantique ne peut pas être généralisé, car il peut être coercitif. Par ailleurs, des éléments reçoivent l'un ou l'autre des suffixes d'appartenance, ce qui apporte une distinction de signifié ; le signifiant **upo** 'vêtement' reçoit la marque d'inaliénabilité **-ry** ainsi que la marque d'aliénabilité **-ny**. Le premier signifié renvoie à un 'vêtement intime' (pour les femmes), le second à un 'vêtement', au générique.

Cette complexité morpho-sémantique n'est pas propre à l'apalai. D'autres langues (africaines, amérindiennes, austronésiennes) présentent également des critères morpho-syntaxiques et/ou sémantiques spécifiques pour la distribution des éléments dans les différentes classes d'inhérence, d'inaliénable et d'aliénable, comme l'indique Thomas Payne (1997:104-6). Cet auteur signale que les éléments possédés peuvent être classés selon des critères culturels, raison pour laquelle on trouve parfois un élément dans des classes autres que celle qu'on attendait, ou encore un marquage différencié selon la personne. En citant Joan Healey, Th. Payne (1997:106) montre qu'en Mangga Buang, langue papoue, la distinction entre aliénable/inaliénable et entre inhérence/non inhérence est morphologiquement marquée à la 1^{re} et la 2^e personne, tandis qu'aucun pronom ou suffixe spécifie la 3^e personne (du singulier). Ceci nous fait penser au suffixe **-ny** associé au lexème qui désigne 'mère' en apalai. Marquage aliénable qui spécifie seulement la 3^e personne : **e-ny** 'sa mère'. Cet auteur informe encore que la relation aliénable est davantage susceptible d'un marquage morphologique que la relation inaliénable. C'est le cas du ndjuka⁴⁶, parlé dans la région guyanaise, aire géographique également caribéenne. En citant George Hutter, Payne (1997:105) écrit que, dans cette langue créole de base lexicale anglaise, l'expression d'aliénable est indiquée par une préposition **fu**⁴⁷, tandis que l'expression d'inaliénable ne requiert pas de recours morphologique.

⁴⁵ Un système semblable, avec une combinaison entre élément inhérent et inaliénable, caractérise des constructions de possessif dans des langues papoues (T. Payne, 1997:106).

⁴⁶ Langue parlée au Surinam et en Guyane française.

⁴⁷ Dans les exemples des constructions génitives de ndjuka analysés par Laurence Goury (1999 :172-175), **fu** paraît, en effet, marquer une relation d'aliénabilité, cependant, cet auteur traite ce marqueur uniquement du point de vue syntaxique. Selon lui, **fu** est une préposition (glosée par "pour") qui "*matérialise la relation génitive, (...) après le nom tête de syntagme*" (ibidem, 1999 : 173).

Dans son étude sur les constructions possessives en apalai, S. Koehn (1994) fait référence uniquement à la possession aliénable et possession inaliénable sans remarquer la distribution morphologique, **-ø**, **-ry/-ru**, **-ny/-nu**. En effet, comme nous l'avons vu, cette morphologie, qui spécifie certaines relations comme celle d'aliénabilité pour les frères du même sexe, est surprenante. Je me demande si dans ce type de situation, la terminologie d'aliénabilité et inaliénabilité est adéquate. Peut-être, faudrait-il redéfinir la terminologie que l'on emploie pour les relations d'appartenance dans des langues, comme l'apalai, où des termes considérés inaliénables reçoivent un marquage propre aux aliénables, et où une classe d'éléments (que l'on appelle ici) inhérente regroupe un nombre restreint de termes qui, par ailleurs, sont classés comme des inaliénables.

Abréviations

1SG	première personne du singulier
2SG	deuxième personne du singulier
3SG	troisième personne du singulier
ALIEN	aliénable
AUG	augmentatif
COL	collectif
com. pers	communication personnelle
excl.	pluriel exclusif (1-2+3)
INAL	inaliénable
incl.	pluriel inclusif (1+2-3)
INHE	inhérent
litt.	interprétation littérale
LOC	locatif
NSR	nominalisateur
PART	participe passé
PL	pluriel
POS	possessif
PROG	progressif

Références bibliographiques

CAMARGO Eliane

1997 Identidade étnica, identidade lingüística. O bilingüismo entre os Wayana e os Apalai, M. Facó (ed), *Estudos e Linguagem: Limites e Espaços*. "Mesas-Redondas do VI Congresso da ASSEL-Rio". Rio de Janeiro, UFRJ Divisão Gráfica, pp. 89-99.

CAMARGO Eliane et Paula MORGADO

2000 Les Apalai une minorité amazonienne, *La Mandragore* 6, Métive: CERDO, pp. 154-172.

CHAPUIS Jean

1998 *La personne wayana, entre le sang et le ciel*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 1082 p.

CREISSELS Denis

1995 *Eléments de syntaxe générale*, Paris, PUF, 333 p.

FRIKEL Protásio

1958 Classificação lingüístico-etnológica das tribos indígenas do Pará setentrional e zonas adjacentes, *Revista de Antropologia*, n° VI/2. São Paulo.

GILDEA Spike

1998 On Reconstructing Grammar. Comparative Cariban Morphosyntax, *Oxford Studies in Anthropological Linguistics*, Oxford University Press, 284 p.

1995 Comparative Cariban Syllable Reduction, *IJAL*, 61 : 62-102.

GOURY Laurence

1999 *Restructuration grammaticale dans les langues créoles : Le cas du ndjuka, langue créole de base anglaise du Surinam et de Guyane française*, Thèse de Doctorat, soutenue à Université de Paris VII – Denis Diderot, 377 p.

KOEHN Edward & Sally KOEHN

1995 *Vocabulário básico apalai-português. Dicionário da língua apalai*, Brasília, SIL, 163 p.

1971 *Fonologia da língua Apalai, Estudos sobre línguas e culturas indígenas*, Brasília, SIL, pp.17-28

KOEHN Sally

1994 The use of generic terms in Apalai genitive construction, *Lingüística Tupi-guarani/caribe*, *Revista Latinoamericana de estudios etnolingüísticos*, vol VIII : 39-48.

MILLER George A. & Philip N. JOHNSON LAIRD

1976 *Language and Perception*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 760 p.

NIMUENDAJU Curt

1993 *Etnografia e indigenismo. Sobre os Kaingang, os Opié-Xavante e os Índios do Pará*, Gonçalves M. A. (org), Campinas, Editora da Unicamp, 160 p.

PAYNE Thomas

1997 *Describing morphosyntax. A guide for field linguists*, CUP, 413 p.

ANNEXE I

DOCUMENTATION LINGUISTIQUE APARAI

Vocabulaire apalai collecté au XVIII^e.

COUDREAU, H, 1892, "Vocabulaires méthodiques des langues Oayana, Apalai, Oaiapi et Emerillon" *Bibliothèque Linguistique Américaine*, tome XV, Paris, J. Maisonneuse, Librairie-Editeurs.

CREVAUX, J., SAGOT, P., ADAM, Lucien, 1882, *Grammaires et vocabulaires Roucouyennes, Arouague, Piapoco et d'autres langues de la région des Guianes*, Paris, Maisonneuse et Cie. Libraires-Editeurs.

Vocabulaire apalai collecté au XX^e.

MENCE, Hugo, 1947, "Lingua Mundurucu, vocabulários especiais Apalai, Uiaboi e Haué", *Arquivo do Museu Paraense, Curitiba*, vol. 6, 107-48p.

NIMUENDAJU, Curt, *Vocabulário Apalai*, Rio de Janeiro, Museu Nacional, s.d. Sec. III-fold 17. Inédito.

RICE, F.J.D, 1931, "Short Apalai vocabulary" *Journal de la Société des Américanistes*, v. 23.

Travaux sur la langue apalai élaborés par Edward et Sally KOEHN

KOEHN, Edward

1965 "Grammar statement: Apalai", *Publicações do Museu Nacional*, Rio de Janeiro.

1966, "The Apalai phrase", *Publicações do Museu Nacional*, Rio de Janeiro.

1974 "The historical tense in Apalai narrative", *Publicações do Museu Nacional*, Rio de Janeiro.

KOEHN, Edward & KOEHN, Sally

1963a "Apalai phonemic statement", *Publicações do Museu Nacional*, Rio de Janeiro.

1963b "notas sobre a língua Apalai", *Publicações do Museu Nacional*, Rio de Janeiro.

1971 *Fonologia da língua Apalai, Estudos sobre línguas e culturas indígenas*, Brasília, SIL, 17-28pp.

KOEHN, Sally

1965a "Noun possession: Apalai", *Publicações do Museu Nacional*, Rio de Janeiro.

1965b "Stem level: Apalai", *Publicações do Museu Nacional*, Rio de Janeiro.

1966 "Apalai verb structure", *Publicações do Museu Nacional*, Rio de Janeiro.

- 1974 *Process and roles in Apalai clause structure*, S.I.
1975 “Apalai kinship and social behavior”, *Instituto de Antropologia Souza Marques*, Arquivos de Anatomia e Antropologia, Rio de Janeiro, v.1, 81-108pp.
1994 The use of generic terms in Apalai genitive construction, *Linguística Tupi-guarani/caribe*, “Revista Latinoamericana de estudios etnolingüísticos, vol VIII, 39-48pp.

ANNEXE II

QUELQUES-UNES DES DOCUMENTATIONS HISTORIQUES SUR LES APALAI

- COUDREAU, H. 1893. *Chez nos Indiens: quatre années dans la Guyane Française (1887-91)*, Paris, Liv. Hachette, 614, il.
- COUDREAU, O. 1893 *Voyage au rio Curua (20nov 1900 - 7 mars 1901)*, Paris, A. Lahure, 114p, il.
- CREVAUX, J. 1883 *Voyages dans l'Amérique du Sud*, Paris, Liv. Hachette, 635p, il. In-Folio
- PATRI, J.B. 1767 *Relations abrégées d'un voyage fait dans l'intérieur de la Guyane Française en remontant l'Oyapock, le Camupi, etc, et en descendant le Maroni*, Paris
- MARTINS, L. S. 1940 *Silvicolas da região do Paru de Oeste e índios Aparai*, s. II. Com. Demarcadora de Limites, 1a. Divisão, 22 nov, 1940, 6p, mimeo.
- RONDON, C. M. S. 1953 *Índios do Brasil - das Cabeceiras do rio Xingu, dos rios Araguaia e Oiapoque*, vol. II, Publi. 98, Rio de Janeiro, Conselho Nacional de Proteção aos Índios.